

## Bulletin d'histoire politique

# Élection surprenante d'un nouveau président à la société Makivik

Jean-François Pelletier



Volume 3, Number 2, Winter 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063252ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063252ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique  
Septentrion

### ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Pelletier, J.-F. (1995). Élection surprenante d'un nouveau président à la société Makivik. *Bulletin d'histoire politique*, 3(2), 155–158.  
<https://doi.org/10.7202/1063252ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

## ÉLECTION SURPRENANTE D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT À LA SOCIÉTÉ MAKIVIK

**Jean-François Pelletier**

*Étudiant au doctorat, science politique, UQAM*

---

**D**u 21 au 25 mars 1994 avait lieu l'assemblée générale annuelle de la Société Makivik, à Salluit au Nunavik (Nouveau-Québec). Ce qui a surtout retenu l'attention lors de cette Assemblée a été la campagne électorale au poste de président. Apparemment le président sortant, le sénateur Charlie Watt, ne s'attendait pas à devoir défendre sa candidature. En témoigne son absence remarquée au Colloque sur les cinquante ans d'Hydro-Québec, tenu à l'Université du Québec à Montréal quelques jours auparavant.

Ainsi, *Makivik News* rapporte que «Simeonie Nalukturuk was elected to the position of Makivik President, defeating Charlie Watt<sup>1</sup>» dont le mandat de trois ans tirait à sa fin. Toujours selon *Makivik News*, ce résultat s'expliquerait peut-être par l'intervention dans le décors politique du Nunavik du magazine *Maclean's*. Le 21 mars apparut sur de nombreux télécopieurs un article du *Maclean's* dans lequel on dressait un tableau plutôt négatif de la présidence de Charlie Watt. Rappelons que celui-ci est avec la Société Makivik depuis ses débuts, soit depuis 1975 alors que l'Association Inuit du Nord du Québec devenait la Société Makivik, avec l'entrée en vigueur de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. La Société Makivik représente une force politique et économique importante, puisque c'est elle qui est mandataire des sommes versées par les gouvernements du Québec et du Canada (plusieurs centaines de millions de dollars) en échange du renoncement des Inuit du Nunavik à leurs droits ancestraux.

Makivik has become a lot of things over the last twenty years. On one hand, Makivik has a clear responsibility to administer the funds that were obtained by the Northern Quebec Inuit Association, which we consider the heritage fund. At the same time we have the responsibility to generate revenues for the future and also for community development, which hopefully will offset the social problems<sup>2</sup>.

Le mandat de la Société Makivik est donc très vaste, et c'est sans doute pourquoi l'organigramme des diverses corporations qui gravitent autour de la Société est assez compliqué et peut susciter la suspicion, parce qu'il n'est pas toujours simple de distinguer les intérêts privés des intérêts collectifs.

Quoi qu'il en soit, il appert que l'entourage de Charlie Watt a été pris de court par l'âpreté de la campagne.

En effet, suite au dévoilement d'une entente de principe survenue entre la Société Makivik et Hydro-Québec, sur la question du méga-projet hydro-électrique Grande-Baleine, le sénateur Watt a décidé de rentrer à Kuujuaq et de renoncer à sa participation à un panel sur Hydro-Québec et le développement nordique, dans le cadre du colloque sur Hydro-Québec tenu à l'UQAM. On pourrait supposer que cette entente n'ait pas été accueillie favorablement par tous, et qu'elle ait même constitué un enjeu déterminant de la campagne présidentielle.

Pourtant, cette entente n'avait rien d'une surprise. Dans le «message du président», qu'on retrouve dans le Rapport annuel de la Société, présenté en assemblée générale, Charlie Watt en parle en ces termes:

Après trois ans de négociations parfois pénibles, je suis heureux d'annoncer que nous avons réussi à conclure une entente de principe énonçant les principales mesures économiques, sociales et environnementales qui seront requises dans le cadre du projet Grande-Baleine. Cette entente de principe fera l'objet d'un examen approfondi lors de l'assemblée annuelle; qui plus est, l'une des conditions présidant à la conclusion d'une entente finale est qu'elle devra être soumise à l'approbation des Inuit du Nunavik<sup>3</sup>.

L'entente de principe a effectivement été entérinée par l'Assemblée, après que Charlie Watt eut perdu la présidence aux mains de Simeonie Nalukturuk.

Plus loin, dans le même Rapport annuel, on lit encore:

Au cours de l'année, les représentants de Makivik et d'Hydro-Québec ont activement poursuivi les négociations en vue de conclure une entente de principe sur le projet Grande-Baleine. Ces négociations reposaient sur le mandat confié à Makivik par ses membres lors de l'assemblée générale d'avril 1990. Elles avaient été prévues dans un protocole conclu avec Hydro-Québec le 6 février 1991. Le 31 décembre 1993, les négociateurs se sont mis d'accord sur le texte final de l'entente de principe et des documents connexes<sup>4</sup>.

C'est donc dire que la conclusion de l'entente était anticipée depuis longtemps.

Donc, peut-être que cette entente n'a été qu'indirectement en cause. En effet, la distribution des votes que nous pouvons rapporter sur une carte du

Nunavik, laisse clairement voir deux pôles de distribution. Le résultat du vote serait donc lié aux divisions géographiques et non pas à tel ou tel dossier.

En page 14 du numéro printemps 1994 de *Makivik News*, on présente les résultats à l'élection du poste de président. Ceux qui étaient présents à l'AGA se sont prononcés à 69% pour Charlie Watt (94 votes sur 134). Mais dans les communautés (2099 votes sur 2233), incluant celle de Montréal, on s'est prononcé pour Simeonie Nalukturuk à 55,4%.

Dispersés sur une carte, on croit distinguer deux pôles de distribution, ce qui n'est pas nouveau pour la personne qui suit l'actualité politique du Nunavik. Aussi, on notera que l'Assemblée se tenait à Salluit, où l'on s'est prononcé en faveur du président sortant. On doit donc considérer l'entente de principe entre la Société Makivik et Hydro-Québec comme étant fragile, puisqu'on peut supposer que le vote favorable à Charlie Watt s'est traduit par un vote favorable à l'entente, étant donné que l'Assemblée se tenait en territoire «pro-Watt». Seules les personnes présentes à l'Assemblée générale pouvaient se prononcer sur les résolutions, tandis que l'élection se tenait dans chacune des communautés réparties sur les territoires québécois.

À noter qu'à Montréal on a voté au 2/3 contre Charlie Watt (36 votes contre 65).

#### Résultats de l'élection au poste de président<sup>5</sup>

<i>Communautés</i>	<i>Charlie Watt</i>	<i>(%)</i>	<i>Simeonie Nalukturuk</i>	<i>(%)</i>
Akulivik	42	59	29	41
Chisasibi	13	57	10	43
Inukjuak	36	12	266	83
Ivujivik	2	3	56	97
Kuujjuaraapik	43	28	110	71
Puvirnituk	13	5	258	94
Umiujaq	50	56	40	44
Aupaluk	33	75	11	25
Kangiqsualujuaq	102	75	32	24
Kangirsuk	52	63	31	37
Kuujuaq	231	74	80	25
Quaqtaq	57	77	17	23
Salluit	125	63	72	36
Tasiujaq	61	92	5	8
Kangiqsujuaq	40	33	81	67
Makivik AGA	94	69	40	29
Région de Montréal	36	35	65	64
<i>Total:</i>	<i>1030</i>	<i>46</i>	<i>1203</i>	<i>54</i>

## Notes

1. *Makivik News*, «Salluit '94: Makivik AGM», Makivik's Information Department, Inukjuak, printemps 1994, pages 5 à 15, page 6.
2. *Makivik News*, Interview: Charlie Watt», Makivik's Information Department, Inukjuak, hiver 1993-1994, pages 25 à 29, page 26.
3. Société Makivik, «Société Makivik, Rapport annuel 1993-1994: Le message du président», page 13.
4. Société Makivik, «Société Makivik, Rapport annuel 1993-1994: Le projet Grande-Baleine», page 54.
5. Source: *Makivik News*, «Salluit '94: Makivik AGM», Makivik's Information Department, Inukjuak, printemps 1994, page 14.